



## Conditions générales : RÉUSSIR 2026

1. **Organisateur** : AGCO International GmbH, Victor von Bruns-Strasse 17, CH - 8212 Neuhausen, Suisse. AGCO Parts est une marque mondiale d'AGCO Corporation.
2. **Promotion** : les clients situés en France bénéficient d'une remise de 10% sur tous les filtres disponibles sur la plateforme e-commerce AGCO. Cette remise correspond à une réduction en pourcentage appliqué au prix affiché sur la plateforme e-commerce pour les produits éligibles.
3. **Durée de la promotion** : cette offre promotionnelle est valable du **1er mai 2026** au **31 août 2026**, sous réserve de la disponibilité des produits. AGCO se réserve le droit de communiquer la fin ou la suspension de cette promotion à tout moment.
4. **Restrictions** : Les clients peuvent bénéficier de cette promotion jusqu'à trois (3) fois par utilisateur pendant la période promotionnelle, en utilisant le code promo « FLT26 ». La réduction est calculée sur la valeur des filtres achetés uniquement, dans la limite de 1 000 € par achat. Aucun montant minimum d'achat n'est requis pour bénéficier de la réduction. Les clients finaux sont limités aux achats de pièces ou de services pour leurs propres activités agricoles. Offre réservée aux clients ne faisant pas partie d'un programme marketing AGCO (exemple : Promech).
5. **Remboursement** : cette promotion est exclusivement disponible sur la plateforme AGCO Parts Shop en France (<https://parts.agcocorp.com/fr/fr>). Les clients doivent appliquer le code de réduction ["**FLT26**"] lors du processus de paiement dans la case prévue pour les codes de réduction. Une fois le code appliqué avec succès, il sera indiqué comme « appliqué » et la remise correspondante sera déduite du sous-total des filtres.
6. **Responsabilité des concessionnaires** : Les concessionnaires sont responsables de s'assurer que la remise accordée via cette promotion figure correctement sur la facture finale du client. Le montant de la remise doit être répercuté sur des filtres concernés tels qu'indiqués sur la plateforme eCommerce.
7. **Limite globale** : Le nombre total de remises accordées dans l'ensemble des marchés participants pendant la période promotionnelle est limité à **3 000 utilisations**.

### Informations générales :

8. AGCO se réserve le droit de mettre en attente, d'annuler, d'invalider, de suspendre ou de modifier l'événement promotionnel, y compris les présentes conditions générales, si la situation l'exige raisonnablement. Par exemple, nous pouvons retenir les provisions ou retarder leur crédit lorsque nous soupçonnons raisonnablement une activité frauduleuse ou une violation des présentes conditions générales. Nous pouvons déduire des provisions ou ajuster votre solde de temps à autre dans le cas où des montants ont été crédités ou débités par erreur, ou lorsque nous soupçonnons raisonnablement une activité frauduleuse ou une violation des présentes conditions générales.



9. AGCO décline toute responsabilité en cas de pertes ou de coûts résultant directement ou indirectement d'une cause indépendante de sa volonté, y compris, mais sans s'y limiter, la défaillance des services ou des systèmes de réseau, l'absence temporaire de disponibilité ou de continuité du fonctionnement du Customer Hub ou de l'application mobile myAGCO. Dans la mesure où la loi le permet, toutes les conditions ou garanties implicites en vertu de la loi, des statuts ou autres sont expressément exclues.
10. Cette offre promotionnelle est régie par le droit suisse et tout litige en découlant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux suisses.